

Etape Rieux-Minervois - Malves



Sur cette étape, on commence par emprunter le GR®78, que l'on quitte assez rapidement pour suivre le balisage jaune et bleu de Compostelle. On retrouve le GR®78 peu avant d'arriver à Malves. L'étape est relativement courte afin de permettre, le lendemain, une autre étape brève pour visiter Carcassonne.

Depuis la mairie de Rieux-Minervois, on rejoint l'avenue Louis Cros que l'on suit vers la droite. À hauteur de la poste, on prend à droite la rue du Château, puis à gauche la rue du Moulin, en direction du boulodrome. On suit cette route dans son intégralité. Elle est ombragée et dotée d'un **banc à 1,4 km**. On suit ici le balisage blanc et rouge.

Au croisement situé à **1,7 km**, on continue tout droit pour entrer dans Peyriac-Minervois par la rue de la Porte Rouge. Au bout, on tourne à droite dans la rue des Tonneliers. On poursuit jusqu'à la place de la Libération, où l'on trouve des **bancs**, **toilettes publiques** avec **eau**, près du foyer. Puis on suit les Quais de l'Argent Double et on prend à gauche la rue Jean Jaurès. On passe devant la mairie, puis on tourne à droite dans la rue Édouard Caffort. On atteint ensuite la D11 (**2,6 km**), avenue Pasteur que l'on traverse.

On suit alors la D35 en direction de Trèbes, en sortant de Peyriac. On prend la deuxième à gauche : le chemin de Fabas. Tout au bout (**4,1 km**), on prend la route à droite. En 2025, il y a une confusion de balisage à ce niveau : la balise jaune et bleue négative, en face, est recouverte, tandis qu'un panneau "Camin Romieu" avec balisage blanc et rouge incite à poursuivre tout droit, ce qui rallonge l'étape d'environ 1 km.

On quitte donc le GR®78 en prenant à droite, un peu plus loin on retrouve le balisage jaune et bleu. À **4,8 km**, on atteint la D35 : on prend à gauche un chemin de terre à travers les vignes. Celui-ci se prolonge par une petite route (**5,8 km**). Au croisement avec la D111 (**7,2 km**), on continue tout droit jusqu'à Laure-Minervois.

Etape Rieux-Minervois - Malves

On franchit une passerelle, puis en face se présente la rue de la Mandé, suivie de la rue de la Brèche, puis de la rue Notre-Dame. On passe devant l'église, puis à gauche dans la rue de l'Église, avant de s'engager dans l'impasse Grand Rue, puis la rue du Portail Neuf. On franchit la porte fortifiée (**8 km**) et on poursuit en face sur la D35 en direction de Trèbes.

On suit la D35 ; à la sortie de Laure-Minervois, on prend à gauche la D135 (**8,7 km**), toujours en direction de Trèbes. On franchit le Rascas (**9,1 km**) puis on prend la première route à droite. On suit cette route qui devient un chemin. Au débouché sur une autre route (**11,6 km**), on prend une petite route en direction de Gibaloux, où l'on retrouve le GR® et son balisage blanc rouge. Au bout, on tourne à gauche pour traverser ensuite Gibaloux-le-Haut. On poursuit sur la route, puis sur un large chemin gravillonné. A **13,9 km**, on passe devant un **abri** en dur ouvert en 2025. On suit ce chemin, puis la route qui le prolonge.

À l'intersection (**15,5 km**), on continue tout droit jusqu'à Malves-en-Minervois. On suit l'avenue de l'Occitanie. Au bout, on passe devant la mairie, puis au stop, on prend à droite en direction de l'église, en empruntant la rue de la Poste. Au niveau du château, on tourne à gauche pour rejoindre l'église. Des **bancs** sont disponibles sur la place.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.e